



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES du 30 novembre au 6 décembre 2018 MOBILISONS-NOUS !

SEULE la FSMI-FO s'intéresse aux contractuels, vacataires, berkaniens et apprentis.

SEULE la FSMI FO a déposé une liste aux élections pour la CCP des contractuels (collège services déconcentrés) pour les préfectures, sous-préfectures et gendarmerie.

SEULE la FSMI FO sera en mesure de vous défendre dans vos situations individuelles.

Nous demanderons pour vous, **VOS DROITS** à

- l'accès systématique à la formation et à la préparation aux concours ;
- l'accès à l'action sociale ;
- l'accès à un régime indemnitaire ;
- au versement du Supplément Familial de Traitement ;
- la tenue de vos entretiens professionnels ;
- la réévaluation de votre rémunération.



- Nous dénonçons le non-respect du droit vis à vis des contractuels, agents de droit public, qui ont été nombreux sur tout le territoire à être écartés du bénéfice de la compensation de la CSG à partir du 1^{er} janvier 2018.

- Nous exigeons que cette compensation financière soit versée à titre rétroactif et régularisée pour les contrats passés ou en cours.

Pour vous défendre dans les missions qui vous ont été confiées et dans vos conditions de travail.

**DU 30 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIÈRE
SYNDICAT LIBRE,
MODERNE ET
INDÉPENDANT !**

